

**Module de
formation**

**L'Union
Européenne**



1. COMPRENDRE L'UNION EUROPÉENNE

Maîtriser les fondamentaux institutionnels et matériels de la construction européenne.

Textes de référence : Traité sur l'Union européenne et Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

OBJECTIFS

- Acquérir les éléments de base permettant de se repérer dans l'environnement des institutions européennes pour mieux appréhender leurs fonctions ;
- Comprendre les objectifs des politiques européennes afin de pouvoir construire des projets.

LES POINTS CLÉS

- Un schéma complet de l'ensemble des institutions européennes :
 - Les institutions politiques : Commission européenne, Parlement européen, Conseil européen, Conseil de l'Union européenne ;
 - Les institutions consultatives : Comité des régions, Comité économique et social, Banque européenne d'investissement ;
 - Les institutions économiques : Banque centrale européenne, Cour des comptes européenne ;
 - L'organe juridictionnel : Cour de Justice de l'Union européenne...
- Le processus décisionnel européen et la construction des politiques européennes
- Compétences UE/ Etats/ compétences partagées : procédures législatives de l'UE

LES +

Exposé à la fois théorique et pratique

Eléments ciblés en fonction du public et de ses besoins

INTERVENANT

Petia TZVETANOVA, responsable de l'expertise juridique à la MOT. Docteur en droit international public, elle a été professeure assistante à l'Université Paris Sorbonne et détient depuis 2017 le CAPA (diplôme d'avocat). Elle a enseigné le droit institutionnel et le droit matériel de l'UE.

Depuis son arrivée à la MOT, elle apporte une assistance juridique à différentes études concernant les projets transfrontaliers et les cadres de gouvernance (international, européen et national) de la coopération transfrontalière. Son expertise porte sur l'étude et le choix des outils les plus à même de répondre aux besoins et obstacles à chaque niveau d'acteurs et pour chaque projet de coopération principalement en France et en Europe.

1. BIS LA POLITIQUE DE COHÉSION DE L'UE ET SES INSTRUMENTS FINANCIERS

Comprendre les objectifs et les enjeux de la politique de cohésion de l'UE, principale politique d'investissement de l'UE à destination des villes et régions européennes dans le but de soutenir la création d'emploi, la compétitivité des entreprises, la croissance économique, le développement durable et d'améliorer la qualité de vie des citoyens, est primordial pour tout élu local.

Une fois les éléments de base de la politique de cohésion acquis, il s'agira de présenter les outils financiers à disposition des différents territoires européens. Enfin, les mécanismes de financement seront explicités, à travers notamment des exemples concrets et des simulations en direct.

OBJECTIFS

- Se familiariser avec les objectifs et le fonctionnement de la politique de cohésion de l'Union européenne afin que chaque collectivité puisse identifier sa plus-value eu égard à ses projets et priorités ;
- Identifier ses interlocuteurs européens ;
- Aider à l'identification des financements disponibles ;
- Comprendre le mécanisme des instruments financiers de la politique de cohésion de l'UE ;
- Expliquer la démarche de constitution des dossiers de candidature

LES POINTS CLÉS

- Elaboration de la politique de cohésion
- Les principes d'intervention de la politique de cohésion
 - Le principe de programmation
 - Le principe d'additionnalité
- Fonctionnement de la politique de cohésion : objectifs et priorités
- La coopération territoriale européenne et ses bénéficiaires
- Budgets et réalisations
- Les fonds européens structurels d'investissement
- Les stratégies macro-régionales
- L'avenir de la politique de cohésion de l'UE

LES +

Exposé et approche interactive
Analyse de situations réelles
Echanges d'expériences
Mises en situation

INTERVENANT

Jean PEYRONY, Directeur général de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT). Diplômé de l'École polytechnique et de l'École nationale des Ponts et Chaussées, il compte à son actif de nombreuses interventions et formations dans différents masters et séminaires : Sciences Po Lille, ENA (CHEE), Universités de Strasbourg et Poitiers, IHEDATE....



Avant d'arriver à la MOT en 2011, il a été expert détaché par la France auprès de la Commission européenne (DG REGIO); chargé de mission à la DATAR pour la coopération territoriale (programmes Interreg ORATE, Europe du Nord-Ouest, Espace Alpin) et pour l'élaboration de la politique de cohésion 2007/2013 (positions françaises, cadre de référence stratégique national). Il a également été chef du groupe Observatoire régional à la direction régionale de l'Équipement d'Ile de France, où il a pris part à la rédaction du schéma directeur de 1994 ; de même, chef de projet d'opérations d'aménagement urbain en Ile-de-France, à la Réunion, et dans des SEM du groupe Caisse des Dépôts.